

**COMPTE-RENDU
SEANCE DU JEUDI 11 FEVRIER 2021
A 20H30**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 05 février 2021 s'est réuni Salle Le Réservoir à LUNÉVILLE, sous la présidence de Catherine PAILLARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Frédéric BREGARD, Edith BAGARD, Gérald BARDOT, Catherine LAURAIN, François FRASNIER, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Colette MANSUY, Adjoint. Marie VIROUX, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Michel BOESCH, Claude BAILLY, Catherine DUCHENE, Stéphane DECUGIS, Valérie DIDIER, Caroline THOMAS, Ludovic CHAUMET, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Alexandra HUGO-CAMBOU, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Nolan BARTHEL, Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSES : Jacques LAMBLIN (pouvoir Catherine PAILLARD), Benoît TALLOT (pouvoir Frédéric BREGARD jusqu'à son arrivée), Pierre-Jean COURBEY (pouvoir Caroline THOMAS).

ÉTAIT ABSENTE : Christelle VIVOT.

Nolan BARTHEL est élu secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 12 février 2021.

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

DELIBERATION N° 2021-028 - ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- désigne Nolan BARTHEL pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 2021-029 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 10 décembre 2020.

**DELIBERATION N° 2021-030 – ACTION CŒUR DE VILLE – MANAGER DE CENTRE-VILLE
SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CCI ET DEMANDE DE
FINANCEMENT DE LA BANQUE DES TERRITOIRES**

RAPPORTEURS : Catherine PAILLARD et Claude BAILLY

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle relative à la cellule de « management de centre-ville », jointe en annexe.

- Autorise Madame le Maire à solliciter la Banque des Territoires afin que la Ville de LUNEVILLE bénéficie d'un co-financement à hauteur de 20 000 € HT, sur deux années, pour le poste de manager de « centre-ville ».

- Précise que la dépense sera imputée nature 6226, enveloppe 28647.

ARRIVEE DE BENOIT TALLOT

DELIBERATION N° 2021-031 – DOMAINE COMMUNAL – CONVENTION EPF LORRAINE, CCTLB ET VILLE – ACQUISITION DU TERRAIN SITUE 1 RUE DES BENEDICTINS RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO
Abstentions : Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise l'acquisition sur l'EPFL des parcelles cadastrées section AH n° 3 et 568 sises 1 rue des Bénédictins à Lunéville, d'une superficie respective de 272 m² et 3 583 m².

- Fixe le prix de cette acquisition à 256 563,92 €, dont 16 093,99 € de TVA sur marge payable comptant après accomplissement des formalités de publicité foncière ou au vu du certificat de paiement accéléré.

- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

- Précise que la dépense sera imputée nature 2115, fonction 824, enveloppe 28630.

DELIBERATION N° 2021-032 – DOMAINE COMMUNAL – BAIL EMPHYTEOTIQUE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT DE LA COMMUNE DE FRAIMBOIS POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION D'ALERTE SUR LA MEURTHE RAPPORTEUR : François FRASNIER

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Pascal L'HUILLIER est absent au moment du vote),
Après avis de sa Commission Développement et Aménagement de la Ville,**

- Autorise la prise d'un bail emphytéotique sur la commune de Fraimbois afin de permettre la mise en place d'une station d'alerte sur la Meurthe dans le cadre de sa mission de production et de distribution de l'eau potable.

- Autorise Madame le Maire à signer le bail emphytéotique joint à la présente avec la commune de Fraimbois ainsi que tout document relatif à cette affaire.

DELIBERATION N° 2021-033 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION – REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE DEMANGEOT

RAPPORTEUR : Catherine LAURAIN

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à solliciter un financement auprès de l'agence de l'eau RHIN-MEUSE pour mener à bien ce projet d'envergure et à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

DELIBERATION N° 2021-034 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT DE LA PLACE DES CARMES

RAPPORTEUR : François FRASNIER

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Mme BERTOZZI-BIEVELOT est absente au moment du vote),
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à solliciter un financement auprès de l'agence de l'eau RHIN-MEUSE pour mener à bien ce projet d'envergure et à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

**DELIBERATION N° 2021-035 – ADMINISTRATION GENERALE – MJC JACQUES PREVERT CONVENTION
OBJECTIFS ET DE MOYENS**

RAPPORTEUR : Gérald BARDOT

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec la MJC Jacques- Prévert et les éventuels avenants par décision.

- Accepte de verser une subvention annuelle de fonctionnement de 139 608 € sous réserve de bonne réalisation de ces objectifs.

- Précise que les dépenses sont prévues au B.P. 2021.

**DELIBERATION N° 2021-036 – POLITIQUE DE LA VILLE – PARTICIPATION FINANCIERE AU PROGRAMME
2021 DE REUSSITE EDUCATIVE**

RAPPORTEUR : Colette MANSUY

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise le versement d'une subvention municipale de 13 500 € au Centre Communal d'Action Sociale afin de participer au financement du fonctionnement du dispositif de Réussite Educative.

- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021, nature 6748, fonction 522, enveloppe 18871.

DELIBERATION N° 2021-037 – POLITIQUE DE LA VILLE – EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE

RAPPORTEUR : Frédéric BREGEARD

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

- Autorise Madame le Maire à entreprendre tout autre démarche et signer tout autre document qui seraient nécessaires à la réalisation de ce projet.

- Précise que la dépense sera imputée nature 2188, enveloppe 4814.

DELIBERATION N° 2021-038 – POLITIQUE DE LA VILLE – EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION

RAPPORTEUR : Frédéric BREGEARD

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

- Autorise Madame le Maire à entreprendre tout autre démarche et signer tout autre document qui seraient nécessaires à la réalisation de ce projet.
- Précise que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021.

DELIBERATION N° 2021-039 – POLITIQUE DE LA VILLE – SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPORTEUR : Colette MANSUY

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.
- S'engage à prendre en charge les frais relatifs à la tenue de cette journée.
- Précise que les crédits figurent au B.P. 2021, nature 611, fonction 523, enveloppe 17 698.

DELIBERATION N° 2021-040 – POLITIQUE DE LA VILLE – DISPOSITIF AIDE AU PREMIER DEPART EN VACANCES 2021

RAPPORTEUR : Colette MANSUY

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise l'adhésion de la Ville au dispositif « Aide au Premier Départ en Vacances ».
- Autorise le versement d'une subvention municipale d'un montant de 640 € à l'association Jeunesse au Plein Air, sur la base de 106,6 € par séjour et sur présentation de factures, et précise que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2021, nature 6574, fonction 523, enveloppe 23162.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DELIBERATION N° 2021-041 – JEUNESSE – TICKETS JEUNES 2021 – REMBOURSEMENT AUX ASSOCIATIONS DU MONTANT DES TICKETS JEUNES PERCUS

RAPPORTEUR : Gérald BARDOT

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide de verser la somme de 2 310,00 € aux associations suivant la répartition précisée ci-dessus.
- Précise que les crédits sont prévus au budget 2021, nature 6574, fonction 522, enveloppe 23155.

DELIBERATION N° 2021-042 – POLICE MUNICIPALE – CONVENTION D'EXPLOITATION D'UNE FOURRIERE DE VEHICULES A MOTEUR

RAPPORTEUR : Frédéric BREGÉARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise le Maire à signer la convention, annexée à la présente délibération, d'exploitation d'une fourrière de véhicules à moteur avec l'entreprise Assistance Auto Dépannage, ainsi que tout document y afférent, et notamment les éventuels avenants,
- précise que les crédits nécessaires aux opérations décrites dans cette convention sont inscrits au Budget Primitif 2021, nature 6248, enveloppe 3608.

**DELIBERATION N° 2021-043 – DELEGATION A MADAME LE MAIRE DE LA SAISINE DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (C.C.S.P.L.)**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1413-1,

Vu la délibération n° 2020-110 en date du 11 juin 2020 portant désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

- Délègue à Madame le Maire, pour la durée de son mandat, la charge de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux, pour avis, avant tout projet de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, ou de partenariat, tel que prévu à l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales.

**DELIBERATION N° 2021-044 – AFFAIRES GENERALES – DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE BICHAT ET DU LYCEE
BICHAT**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- désigne, après élection à scrutin public, les délégués suivants :

Titulaire :

- Laurie JOCHAUD DU PLESSIX

Suppléant :

- Nolan BARTHEL

pour siéger au sein du Conseil d'Administration du collège Bichat.

- désigne, après élection à scrutin public, les délégués suivants :

Titulaire :

- Alexandra HUGO-CAMBOU

Suppléant :

- Valérie DIDIER

pour siéger au sein du Conseil d'Administration du lycée Bichat.

**DELIBERATION N° 2021-045 – RESSOURCES HUMAINES – ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE
FONCTION**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide d'attribuer un véhicule de fonction au Directeur Général des Services.

- Décide de retenir comme base de calcul de l'avantage en nature soumis à déclaration fiscale, un forfait annuel incluant la prise en charge du carburant et établi comme suit : 12% du coût d'achat pour un véhicule de moins de 5 ans et 9 % pour un véhicule de plus de 5 ans.

- Autorise Madame le Maire à prendre l'arrêté individuel correspondant.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23h30.

Fait, à LUNEVILLE, le douze février deux mille vingt-et-un.

La Présidente,
Catherine PAILLARD